

# L'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

de *Lozère* / Mensuel



N° 266 de Juillet 2016

**Renseignements utiles :**

**Adresse :**

Espace Jean Jaurès  
Rue Charles Morel  
48000 MENDE  
ou BP 46

48002 MENDE Cedex  
☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-uns.org  
Directeur de la publication :  
Alain ROUSSON

N° CPPAP : 0917 S 07420  
N° ISSN : 1266-6165

Site :

<http://sections.se-uns.org/48/>

## Résultats du 4ème baromètre UNSA

La 4ème édition du « baromètre UNSA des métiers de l'Éducation » (1) a recueilli plus de 25 000 répondants.

Elle confirme les résultats des années précédentes : les Professionnels de l'Éducation aiment leur métier (93,5%). Ils sont heureux de l'exercer (83%). Un peu moins d'un sur deux (46,4%, en progression par rapport à 2015) se sentent reconnus et respectés. 25,9% des répondants (en légère progression) expriment un accord avec les choix politiques faits sur nos secteurs.

Les variations globales sur l'ensemble du baromètre sont relativement faibles sur 3 ans. L'actualité vive ne se répercute pas sur les réponses, y compris dans les questions ouvertes.

En revanche, des écarts assez nets existent entre les Enseignants et les autres Personnels ainsi qu'entre les femmes et les hommes (2).

Le pouvoir d'achat et les perspectives de carrières restent très largement en tête des préoccupations générales. Même si ce qui a été obtenu sur le point d'indice, l'ISAE et les revalorisations liées aux mesures « Parcours Professionnel, Carrière et Rémunérations » (PPCR) est salué massivement dans les points positifs cités : ces mesures, pour beaucoup d'entre elles, ne se voient pas encore sur la fiche de paye. Cela prouve que ce qui a été obtenu répond à une vraie attente. Et ce sont les prochaines éditions du baromètre qui permettront de voir si, une fois mises en œuvre, ces avancées feront reculer, dans le classement des attentes, la question du pouvoir d'achat.

Avec plus de 18 000 témoignages de points positifs et négatifs, les questions ouvertes apportent à l'UNSA Éducation et à ses syndicats un panel très riche de situations vécues. Il nous aidera à mieux prendre en compte les exigences collectives ou plus individuelles pour notre travail syndical de représentation et de revendication. Les conditions de travail et les besoins d'accompagnement sont des éléments négatifs centraux.

Apparaît également un malaise notable pour les Personnels de Jeunesse et Sports tout comme pour ceux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Sur les dossiers éducatifs, il est intéressant de noter que plus de 92% des Professeurs des Ecoles n'ont pas ressenti le besoin de citer en négatif les rythmes et plus de 85% des Professeurs du secondaire ne l'ont pas fait, eux, à propos de la réforme du collège.

Suite page 3

Dispensé de timbrage ■ MENDE CT

Déposé le : voir la date figurant sur l'étiquette



**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE  
DISTRIBUÉE PAR

SE-UNSA/BP 46 / 48002 MENDE Cedex / Dispensé du timbrage



## SOMMAIRE

1 En guise d'édito

Pages 2/3 Compte-rendu

CHS-CT du 28 juin 2016 ...

Page 3 Suite de l'édito ... /

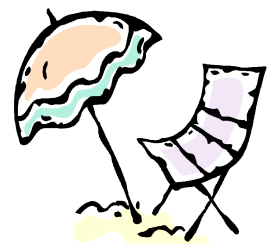
Mutations Chefs d'établissements

4 CDEN du 27/06

La CDAS en bref ...

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N°78-17 du 6/01/1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

**Bonnes Vacances à Tous !**



# CHS-CT du 28 juin 2016 (compte-rendu succinct)

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT) s'est réuni le 28 juin 2016 à Mende. La délégation de l'**UNSA Education** était composée de *Christine ROMAN* (suppléante) et *Alain ROUSSON* (titulaire).

Mr l'Inspecteur d'Académie ouvre la séance à 9h37 et constate qu'il n'y a pas de déclaration liminaire.

## ➤ Approbation du Procès Verbal de la séance du 15 avril 2016 :

Il est approuvé après quelques remarques de forme ...

## ➤ Approbation des comptes rendus des visites du Collège H. Bourrillon de Mende et de la circonscription de Mende ASH :

Visite du Collège H. Bourrillon le 10 décembre 2015 : à la demande de *Christine ROMAN (UNSA Education)*, une modification est apportée sur les observations formulées concernant l'infirmerie et les préconisations mentionnées.

Un débat assez long mais très intéressant a ensuite lieu à propos des entretiens individuels.

L'Administration conteste les propos de membres du CHS-CT qui pensent que la présence de représentants de l'Administration pourrait constituer un « frein » à la liberté de parole des participants (NDLR : par exemple, la présence de la DRH du Rectorat lors des entretiens effectués lors de la visite du CHS-CT Académique au Lycée E. Peytavin).

Mr BERGERON, Conseiller de Prévention Académique, s'étonne de cette attitude de défiance alors même que les Personnels sont demandeurs d'une meilleure écoute de la part de l'Administration ...

Mr l'Inspecteur d'Académie affirme que ces représentants sont, dans le cadre des entretiens, des experts dont les compétences peuvent être utiles, et qu'ils ont une posture différente de celle qui est la leur dans le cadre de leurs missions habituelles. Il précise que ces entretiens permettent à l'Administration de prendre l'information au plus prêt du terrain, et que le fait que les délégations soient composées à la fois de représentants du Personnel et de membres de l'Administration les rend complémentaires.

L'**UNSA Education** pense que ce n'est pas la composition de la délégation qui peut être un frein, mais la nature des sujets abordés lors des entretiens. Dans certains cas, un rendez-vous individuel avec l'Assistante Sociale ou la Conseillère Départementale de Prévention serait préférable ...

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité sous réserve de la prise en compte des modifications proposées.

## Visite de la circonscription de Mende ASH :

L'**UNSA Education** demande qu'une phrase précisant que certains locaux n'ont pas été visités, car relevant du périmètre du CHS-CT Académique soit ajoutée. Au cours du débat qui suit, Mme la Secrétaire Générale déclare faire la différence entre le rattachement administratif de certains Personnels de cette « structure » et le rattachement fonctionnel des locaux occupés ... (NDLR : remarque qui pourrait ouvrir des perspectives !).

Des précisions sont demandées sur le fonctionnement des différentes alarmes ...

Ce compte rendu est aussi adopté à l'unanimité, sous réserve que les modifications proposées y soient intégrées ...

## ➤ Compte rendu de l'exercice cadre de Marvejols le 26 mai 2016 :

Mr l'Inspecteur d'Académie rappelle le cadre de cet exercice qui s'est déroulé sur les 4 établissements publics de Marvejols, et qui a réuni différents services et/ou organismes, ainsi que les Collectivités locales. Le débriefing qui a eu lieu l'après-midi a permis de faire une première analyse « à chaud » du fonctionnement de la chaîne de communication, et ce, dans les deux sens, et des dispositions prises par les différents intervenants. D'autres exercices sont prévus, un à Langogne dans le cadre de la journée de la sécurité, un autre dans le secteur des Cévennes avec une problématique « risques naturels » ...

Suite à une question, l'Inspecteur d'Académie indique que cette succession d'exercices (St Chély d'Apcher puis Marvejols) a d'ors et déjà permis d'améliorer la communication entre les différents intervenants (Préfecture et DSDEN notamment) et à faciliter l'harmonisation des initiatives locales (Collectivités, Gendarmerie, ...).

Mr BERGERON précise que dans de telles situations, c'est la relation avec les parents qui est la plus difficile.

## ➤ Point sur les fiches saisines :

*Nathalie PIROG*, Conseillère Départementale de Prévention, indique qu'une seule fiche a été reçue depuis le dernier CHS-CT. Elle concerne un problème à l'école de Grandrieu, problème qui a été très vite réglé.

Au total, ce sont 4 fiches qui ont été saisies cette année.

## ➤ Présentation du rapport annuel « Hygiène et Sécurité » :

*Nathalie PIROG* précise tout d'abord que ce document a été finalisé très tardivement. Il concerne plusieurs dossiers ...

- DUER : tous ont été saisis sur l'application rectorale mais il y a peu ou pas d'évolutions pour certaines écoles, notamment les plus petites;

- PPMS : toutes les écoles ont réalisé la nouvelle version ... Un débat a lieu sur les demandes injustifiées de la Gendarmerie et sur la mise en place du répertoire partagé en application de la circulaire du 22 novembre 2015. L'**UNSA Education** réaffirme que les Directeurs d'écoles ne sont pas obligés de communiquer leur numéro de portable;

- Radon et amiante : des visites ont eu lieu dans deux écoles où des taux anormaux (parfois élevés) avaient été relevés antérieurement. L'Administration était accompagnée de représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de l'Agence de Sécurité Nucléaire (ASN). De nouvelles mesures seront réalisées une fois les travaux demandés effectués;

- Accidents de service 1er Degré (reconnus par la DSDEN) : il y en a eu 4 en 2012/2013; 4 en 2014/2015 et 7 en 2015/2016. Ces accidents ont occasionné 142 jours d'arrêt de travail;



# CHS-CT / Mutations / ...

## CHS-CT du 28 juin 2016 (suite du compte-rendu ...)

- Congés divers (maternité, maladie, ...) : ils représentent 3 634 jours en 2015 et 3 440 jours en 2016 (fin mai);

- Allègements de service : 1 collègue concerné(e) en 2014/2015, 2 en 2015/2016 et 8 demandes en 2016/2017;

- Formations nouveaux Directeurs : la Conseillère Départementale de Prévention intervient régulièrement, parfois accompagnée de Mr BERGERON;

- Formation PSC1: stage régulièrement inscrit au Plan Départemental de Formation (NDLR : 2 jours par circonscription fin mai/début juin 2017). A noter que le stage prévu à Mende cette année a été annulé ...;

- Réseau PAS : thème retenu pour 2016/2017 -> « la gestion des conflits » (NDLR : cette année, le thème était « prévention de la voix »).

Le document présenté en séance sera communiqué aux représentants du Personnel.

### ➤ Actions à mener sur la communication et l'information :

Un débat a lieu sur le type d'actions à mener dans les établissements en général, et plus particulièrement dans ceux du 2<sup>nd</sup> Degré, afin de faire connaître le CHS-CT et de faciliter l'utilisation des registres.

Mr BERGERON insiste sur le rôle important des Assistants de Prévention au sein de ces structures, qui constituent un réseau qu'il faut faire vivre.

## Résultats du 4ème baromètre UNSA (suite ...)

Dans les deux cas, ceux qui ont cité ces sujets l'ont très majoritairement fait pour revendiquer des dispositifs d'aide à la mise en place ou, à propos des rythmes, pour dénoncer le choix de certaines collectivités sur des activités péri-éducatives de faible qualité.

Un travail approfondi sur les données contenues dans cette enquête permettra à l'**UNSA Éducation** d'agir, plus encore, au plus proche des Personnels qu'elle représente.

Elle alertera également les responsables politiques qui se présenteront à la prochaine élection présidentielle.

### ➤ Journées de formation et Groupe de Travail départemental sur les RPS :

Les deux journées prévues en juin ayant été reportées pour cause d'incompatibilité de calendrier pour certains représentants du Personnel, Mr BERGERON, tout en reconnaissant les difficultés d'organisation, précise que les dates arrêtées pour les 5 sessions prévues en 2016/2017 ne sont plus modifiables.

Concernant les Groupes de Travail « Risques Psychosociaux (RPS) » mis en place au niveau académique, la synthèse des travaux devrait être disponible avant la fin de l'année scolaire 2016/2017 ...

### ➤ Calendrier prévisionnel de l'année 2016/2017 :

Après discussion sur le bilan des visites réalisées en 2015/2016, et débat sur les différentes propositions soumises par les représentants du Personnel pour 2016/2017, le calendrier **PREVISIONNEL** suivant est arrêté :

- 1ère visite -> Ecole de St Flour de Mercoire (octobre 2016);

- CHS-CT (1er) durant la deuxième quinzaine de novembre 2016;

- 2ème visite -> Institut Maria Vincent à St Etienne du Valdonnez (décembre 2016);

- 3ème et 4ème visites -> Collège bicolore Florac / Sainte Enimie (fin février-début mars 2017);

- CHS-CT (2ème) durant la première quinzaine de mars 2017;

- 5ème visite -> Ecole de Rousses ou Collège du Bleynard (3ème trimestre);

- CHS-CT (3ème) à la mi-juin 2017.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12h15 ....

## Mouvement des Chefs d'établissements

Après la 1ère vague de mutations qui a concerné 6 établissements (5 collèges et 1 lycée) du département, vous trouverez les résultats de la CAPN du 2 juin 2016 ...

A ce jour auraient obtenu leur mutation (deuxième phase du mouvement des Chefs d'établissements - informations officielles) :

• LE BLEYMARD Collège Henri Rivière : Mr MAUREIL Sébastien partirait et serait remplacé par Mr MENAND Jean

• ST ETIENNE V. F. Collège Achille Rousson (support resté vacant lors du 1er mouvement) : Mr DE FORTIS Henri obtient le poste

A noter que le poste de Proviseur Adjoint au lycée Chaptal à Mende devrait être pourvu sous peu ...



Il déjà est très clair que les Professionnels de l'Éducation ont besoin d'engagements forts pour mener à bien leur mission et d'une plus grande cohérence entre les choix politiques et les réalités vécues sur le terrain.

La priorité budgétaire doit continuer d'être donnée à l'Éducation et la poursuite de la refondation de notre système pour faire réussir chaque jeune doit, quant à elle, être confirmée.

Ivry sur Seine, le 23 juin 2016,  
Laurent ESCURE,  
Secrétaire Général de l'**UNSA Éducation**

(1) Cette enquête a lieu chaque année du 5 mai au 5 juin.

(2) Retrouvez sur notre site [www.unsa-education.org](http://www.unsa-education.org) : les résultats en intégralité ainsi que nos infographies.



## CDEN du 27 juin 2016

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) s'est réuni lundi 27 juin à 15h30.

### 1) Approbation du procès verbal de la séance du 21 mars 2016 :

Le PV a été adopté sous réserve de l'intégration des quelques modifications demandées ...

En préalable à l'examen de l'ordre du jour, l'**UNSA Education** a fait une déclaration (disponible sur le site local) ...

En réponse aux différentes déclarations liminaires, l'Inspecteur d'Académie a rappelé le contexte, avec notamment 480 emplois supplémentaires prévus dans les 1er et 2nd Degré dans l'académie, ce qui la situe au 4ème rang des créations au plan national. Il s'est dit étonné par la présentation faite par certains représentants du Personnel de l'état du Système Educatif dans notre département. Il a réaffirmé la prise en compte des caractéristiques lozériennes, précisant que si les indicateurs permettent une approche « statistique », l'Administration départementale connaît bien la situation des établissements (écoles, collèges et lycées publics). Il est revenu sur les 3 moyens supplémentaires attribués à la **Lozère**. Il a insisté sur les évolutions récentes (réforme du Lycée) ou en cours (réforme du Collège) en mettant en avant les points qu'il juge positifs (renforcement de la voie professionnelle ou généralisation de l'Aide Personnalisée, marge horaire abondée, ...).

Le débat a ensuite porté sur les difficultés rencontrées par certaines familles pour l'affectation de leurs enfants au Lycée Chaptal de Mende. L'Administration n'a pas exclu un "ajustement de structure" si cela s'avère nécessaire, suite à une trentaine de "doubles vœux" ...

### 2) Rythmes scolaires - Changements d'Organisations du Temps Scolaire (OTS) (1) :

Il y a 9 demandes de changements et une demande d'expérimentation (décret HAMON -> Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) "bloqués" sur une demi-journée).

L'Inspecteur d'Académie a fait référence au rapport de l'Inspection Générale en précisant qu'une analyse fine était difficile à réaliser actuellement compte tenu des nombreuses évolutions en cours (modifications de l'organisation de la journée scolaire, nouveaux programmes, ...). Il a précisé qu'une grille d'évaluation avait été testée par 7 communes et qu'elle allait être mise à disposition de l'ensemble des collectivités intéressées. Il a indiqué qu'à la rentrée 2016, toutes les communes seraient concernées par un PEDT.

A propos de la demande de Fournels (expérimentation HAMON), l'**UNSA Education** a dénoncé le choix du vendredi après-midi (retenu pour la 1ère fois en **Lozère**!) qui va plus encore à l'encontre des objectifs affichés par la réforme. Elle a regretté que, contrairement à ce qui s'était passé les années précédentes, l'Administration n'ait pas été assez persuasive afin d'éviter que les **TAP** soient regroupés cet après-midi là, avec les risques que cela comporte notamment en matière d'absentéisme ! De plus, l'opposition unanime de l'équipe enseignante n'a pas été pris en compte ...

La discussion a ensuite porté sur les difficultés d'harmonisation entre le temps scolaire et le temps "périscolaire" ...

Les 10 propositions de changements d'OTS ou d'entrée en expérimentation ont été soumises au vote : 12 voix CONTRE, 6 voix POUR et 2 abstentions (NDLR : le quorum est de 16).

### 3) Convention départementale ruralité :

L'Inspecteur d'Académie a indiqué qu'une douzaine de communes pourrait être concernée par ce dispositif. Un comité de pilotage va être mis en place (administration, collectivités, représentants des Personnels et des parents d'élèves, ...). Les travaux devraient se dérouler en octobre et novembre 2016 ... Il s'agit d'aboutir à un conventionnement de 3 ans dont l'un de principes directeurs serait l'approche pédagogique et éducative ...

Le Préfet a précisé que cette démarche s'inscrit pleinement dans un cadre plus global d'initiatives en lien avec le soutien à la ruralité et la défense des Services Publics ..., ces différents projets pouvant bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Des représentants des élus (Maires et Conseillers Départementaux) ont manifesté un certain intérêt pour la démarche ...

En l'absence de questions diverses, la séance a été levée à 17h40.

(1) Le **SE-UNSA Lozère** a essayé de regrouper dans un seul document "lisible" (même si écrit en petit format) les Organisations du Temps Scolaire de toutes les écoles du département. Vous trouverez ce document sur le site du Syndicat (ainsi que la déclaration préalable) à l'adresse suivante : <http://sections.se-uns.org/48/>

Compte tenu du nombre d'informations traitées, il peut y avoir des erreurs, des oublis, ... ou des choses incompréhensibles ! Merci de nous le signaler !

## La CDAS \* en bref

Pour 2016 (année civile), la dotation départementale globale est de 15 000 euros pour l'Enseignement Public (et 2 000 euros pour le Privé).

Depuis le début de l'année, il y a eu, à ce jour, 3 réunions : le 30 mars (CDAS plénière), le 18 mai et 29 juin 2016.

14 dossiers (sous réserve) ont été traités en tout.

La majorité relevait d'une aide exceptionnelle seule (9 dossiers), 1 d'une aide exceptionnelle couplée avec un prêt et 2 d'un prêt seulement.

2 dossiers ont été ajournés ou refusés ...

### ► Aide exceptionnelle :

Moyenne pour les 10 dossiers ayant bénéficié d'une aide exceptionnelle : 845 euros (total 8 450 euros).

### ► Prêts :

Moyenne pour les 3 prêts attribués : 1 200 euros (total : 3 600 euros).

A ce jour, la dotation départementale n'a donc pas été « consommée » en totalité (15 000 - 8 450 = 6 550).

**Si vous avez besoin d'une aide financière, ou si vous connaissez un(e) collègue dont la situation pourrait relever des œuvres sociales de l'Éducation Nationale, CONTACTEZ-NOUS ou contactez l'Assistante Sociale de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) au 04.66.31.87.68 !**

(\*) : Commission Départementale d'Action Sociale